

# BOUCHONS D'OREILLES

## INFO

### Normes CE-EN

#### EXIGENCES GÉNÉRALES ET MÉTHODES D'ESSAI

352-1	Serre-têtes
352-2	Bouchons d'oreilles
352-3	Serre-têtes montés sur casque de protection pour l'industrie

#### PROTECTEURS DE L'OUÏE À L'ATTÉNUATION DÉPENDANT DU NIVEAU

352-4 A1	Protecteurs contre le bruit Exigences de sécurité et essais Partie 4 : serre-tête à affaiblissement dépendant du niveau
352-5	Protecteurs contre le bruit Partie 5 : serre-tête à atténuation active de bruit
352-6	Protecteurs contre le bruit Exigences de sécurité et essais Partie 6 : serre-tête avec audio-communications
352-7	Protecteurs contre le bruit Exigences de sécurité et essais Partie 7 : bouchons d'oreilles à affaiblissement dépendant du niveau

#### DOCUMENT GUIDE POUR LES PROTECTEURS DE L'OUÏE

458	Protecteurs contre le bruit - Recommandations relatives à la sélection, à l'utilisation, aux précautions d'emploi et à l'entretien
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Législation

#### OBLIGATION DE MESURER LE BRUIT AU POSTE DE TRAVAIL POUR

- Identifier les travailleurs soumis à un niveau d'exposition sonore quotidien, noté : LEX  $d \geq 80$  dB(A) ou à un niveau de pression acoustique de crête noté : LPC  $\geq 135$  dB(C), LEX  $d \geq 80$  dB(A) ou LPC  $\geq 135$  dB(C)
- Faire connaître à chaque travailleur le niveau sonore auquel il est soumis par une signalisation appropriée.

#### PRÉVENTION COLLECTIVE

##### Obligation si :

LEX,  $d \geq 85$  dB(A) ou LPC  $140$  dB(C)

- D'établir et mettre en œuvre un programme de mesures techniques de correction acoustique et/ou d'organisation du travail afin de réduire l'exposition au bruit.

#### PROTECTION INDIVIDUELLE

##### Obligation si :

A : LEX  $d \geq 80$  dB(A) ou LPC  $135$  dB(C)

- De mettre à disposition des protecteurs individuels (bouchons d'oreilles, casques anti-bruit)
- B : LEX  $d \geq 5$  dB(A) ou LPC  $137$  dB(C)
- De faire porter des protecteurs individuels obligatoirement et mise en œuvre d'actions de réduction de bruit

### Evaluation des niveaux globaux

Conditions d'exposition	Zones de risques (à 1000 Hz)		
	Zone de sécurité	Zone de danger	Zone nuisible
Sans protection	jusqu'à 85 dB	85 à 120 dB	au-delà de 120 dB
Avec bouchons d'oreilles	115 dB	115 à 130 dB	130 dB
Avec casques ou serre-tête	125 dB	125 à 135 dB	135 dB

### Evaluation des niveaux sonores et des risques encourus

Seuil de douleur	Niveau en décibels	Exemple de nuisance	Risques
Aucun danger	80 dB	Sèche-cheveux	Aucun
Risque	90 dB	Tondeuse, Alarme Incendie	Inconfort
Danger	100 dB	Marteau piqueur	Risques sérieux
Douleur	120 dB	Sirène de pompier, tronçonneuse	Danger
Douleur Immédiate	130 dB	Course automobile, Chalumeau	Risque de perte de l'audition